



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/13852
21 mars 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 21 MARS 1980, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU LIBAN AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de porter à l'attention du Conseil de sécurité une série d'actes d'agression perpétrés par Israël contre le Sud-Liban et sujet desquels j'élève les protestations les plus énergiques. Nous nous réservons le droit de demander d'urgence une réunion du Conseil de sécurité si la situation se détériore davantage et si aucune mesure n'est prise pour mettre fin à cette escalade.

Je vous adresse ci-joint une liste du 14 mars comptant des attaques les plus récentes d'Israël qui se poursuivent à l'heure où je rédige la présente.

Nous ne pouvons manquer de noter que cette escalade de violence, entièrement injustifiée, intervient à un moment où des consultations intensives sont menées avec l'Organisation des Nations Unies et le commandement de la FINUL en vue de l'application des résolutions du Conseil de sécurité. Ainsi qu'il ressort de la liste ci-jointe, nombre de ces actes d'agression ont été perpétrés dans la zone de "déploiement" de la FINUL, dont les positions et les hommes n'ont pas été épargnés. Des objectifs civils ont été touchés, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de cette zone, et il y a eu de nombreuses victimes dans les villes de Tyr et de Sidon, ainsi que dans les villages environnants.

Non seulement la nouvelle vague de violence déclenchée sans provocation par Israël met en danger des vies humaines et des biens civils, en violation du droit international et de la Charte des Nations Unies, mais elle tend à destabiliser encore la situation, à remettre en question les efforts de la FINUL et à saper la crédibilité et l'autorité du Conseil de sécurité qui peut mettre en péril la paix et la sécurité internationales dans tout le Moyen-Orient.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur
Représentant permanent
(Signé) Ghassan TUENI

Annexe

LISTE DES ACTES D'AGRESSION COMMIS PAR ISRAEL ENTRE LE 14 ET LE 21 MARS 1980.

- 1- 14 mars : Entre 19 et 22 heures, le village de Kfar Rumman est bombardé; une personne est blessée et les dégâts matériels sont importants.
- 2- 15 mars : Les villages de Jensnaya et de Jurmog sont bombardés entre 7 et 11 heures; le même jour, entre 20 h 30 et 22 heures, les villages de Kfar Rumman et de Ca'aq'iya sont également touchés. Des dégâts matériels ont été enregistrés dans les deux cas.
- 3- 16 mars : Entre 16 h 50 et 19 heures, les villages de Habboush, Arabsalim, Nabatiyeh, Kfar Rumman, Aishiyeh et Jurmog sont bombardés et subissent des dégâts matériels importants. Entre 18 h 50 et 18 h 55, le bombardement du village de Qarya fait un blessé.
- 4- 17 mars : Entre 15 h 30 et 19 heures, la ville et le port de Tyr sont bombardés. Quatre personnes sont tuées et onze blessées. A 17 h 50, des tirs sont dirigés sur Miya-wa-Miya, Ain-ed-Dilb et Qarya, causant des dégâts matériels importants. Le même jour, un accrochage a lieu avec des troupes du contingent néerlandais de la FINUL au village de Majdal Zoun, faisant trois blessés dans leurs rangs.
- 5- 18 mars : Entre 12 h 20 et 14 heures, les villages de Majdal Youn, Salhieh et Kfar Jarra sont bombardés et les troupes israéliennes enlèvent deux civils de Kfar Dounin.
- 6- 19 mars : Entre 9 h 30 et 12 heures, les villages de Jensnaya, Qarya et Kfar Nata sont bombardés. Des dégâts matériels sont enregistrés et une maison est détruite dans le village de Haddatha. Entre 21 h 30 et 22 h 15, les villages de Deir'Amis, Kafra, Siddiqin et Tibnin sont également bombardés et subissent des dommages matériels.
- 7- 20 mars : Entre 9 h 35 et 10 heures, Haret Saida (faubourg de la ville de Sidon) et les villages d'al-Hilaliya et d'Ain-ed-Dilb sont bombardés. Les dégâts matériels qui en résultent sont importants. A 14 h 55, le village d'al-Hilaliya est atteint à nouveau et deux personnes sont blessées.
- 8- 21 mars : Les bombardements reprennent, mais l'on ne peut déterminer l'étendue des dégâts.